



Collège de Neurochirurgie

Modalités de validation de la PHASE CONSOLIDATION

DES de NEUROCHIRURGIE

Validation des Stages

Validation des compétences basée sur :

- Le suivi quotidien dans le service et au bloc opératoire
- Entretien de validation de fin de stage (annuel)

Entretien individuel

Entretien individuel annuel de l'étudiant avec le coordonnateur ou le RTS (assisté d'au moins un autre enseignant), suivi du contrat de formation et préparation du post-internat/ projet professionnel personnalisé.

Simulation

- Au moins 3 ateliers Collège-SFNC-EANS ou autre atelier dont l'intérêt pédagogique aura été validé par le coordonnateur régional, durant les 3 phases

Mise en situation

- Autonomie au bloc opératoire : validation du carnet opératoire / autonomie à acquérir progressivement selon référentiel des actes défini par le collège.

Examen Oral devant un jury régional ou inter-régional

- Mémoire
- Présentation du carnet opératoire
- Clinique : Évaluation d'une situation clinique à partir de vignettes cliniques (exemples disponibles sur le site du collège de Neurochirurgie pour les étudiants et grilles disponibles pour les enseignants)

Autre

- Participation à au moins trois sessions des Journées Nationales Enseignement
- Assiduité aux enseignements interrégionaux
- Communication affichée ou orale au congrès de la SFNC
- Auteur ou Co-auteur d'un article dans une revue à comité de lecture
- Optionnel : FST, DCE, DU, DIU, M2, certification européenne sont encouragés

Ce document est à faire valider à l'échelon régional